



Communiqué de presse

à Paris, le 9 mars 2011

« Seule une unanimité des 27 peut décider la suppression du Parlement de Strasbourg »

Le Parlement européen a décidé aujourd'hui de **supprimer une semaine de travail à Strasbourg en 2012 et 2013.**

Ce vote traduit une nouvelle offensive des « anti-Strasbourg » qui souhaitent rapatrier toutes les activités du Parlement européen de Strasbourg à Bruxelles.

Philippe Juvin, Député Européen UMP-PPE, déclare :

« Il ne faut pas se leurrer : beaucoup de députés européens qui souhaitent abandonner Strasbourg, le souhaitent pour des **raisons bassement matérielles**. Car ils sont installés avec enfants et bagages à Bruxelles, et que le déplacement les gêne dans leur vie quotidienne et leur coûte un peu d'argent ! Tout cela est plein d'hypocrisie.

Par ailleurs, pas de panique : **seule une unanimité des Etats membres peut décider le transfert de Strasbourg à Bruxelles.** Or, comme la France est opposée à l'abandon de Strasbourg, le parlement européen continuera de siéger à Strasbourg quelles que soient les gesticulations diverses ... »

Contact presse :

Anissa Djaadi-Mezhoud 06 28 84 83 53 presse@philippejuvin.eu
Chargée de la communication et des relations presse
Après de Philippe Juvin, *Député européen*